Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 103 (1961)

Heft: 3

Artikel: Le rouge et le bleu des peaux salées

Autor: Benoit, R. / Debrot, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-589359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rouge et le bleu des peaux salées

Par R. Benoit et S. Debrot

A la Halle aux cuirs de Lausanne, nous avons constaté, à plusieurs reprises, des taches de couleur rouge-brique et bleu-violet sur des peaux de veaux salées, ainsi que sur des collets salés, entreposés depuis plusieurs mois, dans des locaux excavés, semi-obscurs, de construction moderne.

Ces taches se présentent comme des arborisations rouges ou bleues, bien visibles du côté chair. Très fréquemment, les taches des deux couleurs sont visibles sur la même peau. La coloration est piquetée, comme s'il s'agissait de colonies microbiennes; confluentes, les taches sont plus denses aux endroits humides des peaux, dans les plis, par exemple. Elles sont mal délimitées. Les taches rouges ont des nuances fort différentes et passent du rose pâle au rouge brique.

Les taches rouges ou bleues ont généralement une base gluante; elles ne dégagent pas d'odeur spécifique; la seule odeur est celle de la dénaturation des albumines superficielles de la peau salée, du côté chair.

Nous n'avons pas observé de chutes de poils, mais seulement, parfois, une moins grande adhérence des poils, qui se laissent plus facilement arracher.

Les peaux salées au sel marin, comme celles salées au sel gemme, peuvent présenter ces anomalies.

Le rouge peut être supprimé facilement par frottement ou grattage; le bleu semble être plus adhérent à la peau.

Ces colorations de peaux apparaissent pendant les mois d'été pluvieux. Un haut degré d'humidité semble favoriser leur apparition. On remarque les taches rouges sur les peaux salées depuis deux mois à deux mois et demi. Les taches bleues apparaissent plus tard. Le rouge passerait peu à peu au bleu. Lorsqu'on observe à plusieurs reprises, à intervalles réguliers, des peaux présentant des taches colorées, on remarque que les taches rouges disparaissent peu à peu et laissent la place aux taches bleues.

Plus les peaux sont lourdes, épaisses, moins ces arborisations sont fréquentes; les taches, en revanche, envahissent facilement les peaux fines et tendres. Ce sont surtout les peaux salées encore chaudes, c'est-à-dire trop tôt après l'écorchage, qui sont atteintes en premier lieu; ce sont aussi celles qui proviennent d'abattoirs de campagne, et qui sont traitées tardivement, après que la peau ait été entreposée dans de mauvaises conditions. Il semble que l'étouffement et l'échauffement des peaux, le salage prématuré ou tardif favorisent l'éclosion des taches; leur apparition paraît être liée à la fermentation et à la putréfaction superficielles. Celles-ci sont particulièrement

intenses sur les peaux pliées encore chaudes, mouillées ou souillées dans les halles d'abattage par négligence, entreposées dans des endroits trop humides et trop chauds 20 à 30 degrès représentent la température optimum pour leur apparition.

Les marchands de peaux et de cuirs (tanneurs, etc.) considèrent ces peaux tachées de rouge et de bleu comme dépréciées. Ils exigent que les peaux provenant des abattages de campagne soient réunies en lots distincts et ne soient pas mêlées à celles des abattoirs attenants à une halle aux cuirs.

Les coupes histologiques des peaux présentant des taches rouges ou bleues donnent l'image d'une peau normale. Sur les coupes obtenues par congélation et par inclusion dans la paraffine, l'épiderme est mince, régulier, sans lésions apparentes de ses cellules. On ne voit pas de dépôt d'une substance étrangère. Il n'y a aucun signe de nécrose, ni aucune infiltration inflammatoire, ni aucune trace apparente de dégénérescence. Dans le derme, les bulbes pileux sont nombreux; le tissu fibreux est intense. Les plans sous-jacents sont partout réguliers.

Une peau à taches violettes, épilée par un traitement à la chaux, a présenté des colorations violettes, en forme de nuages, sur le côté fleur, comme sur le côté chair. Ces colorations anormales peuvent être gênantes dans la fabrication de maroquinerie en peau fine, car elles laissent des traces sur le cuir terminé.

Sous la lampe de Wood, les taches bleues sont beaucoup plus colorées. Les taches rouges apparaissent en relief, la couleur rouge prend une teinte plus sombre.

L'étude bactériologique des taches rouges apparues sur des salaisons (viande, peaux, poissons) a été entreprise par un grand nombre de spécialistes, de 1878 à nos jours. Les résultats de ces recherches sont très discordants; des algues, des bâtonnets, des microcoques, des spirochètes, des levures, ont été, tour à tour, mis en évidence. Même Tzao Kau Mu, en 2700 avant J. C., parlait déjà, dans sa pharmacopée, de colorations rouges de certains sels marins.

Il est à relever qu'aucun auteur ne parle du virage du rouge au bleu, si ce n'est H. Becker. Mais F. Stather et E. Liebscher l'ont contesté.

En culture, la surface des peaux atteintes de rouge et de bleu présente une flore halophile variée. Colibacilles, Proteus, Sarcines, Subtilis, ont été mis en évidence. Nous n'avons pas trouvé de Bacillus Prodigiosus comme agent présumé des taches colorées.

L'examen microscopique direct nous a permis de voir des corpuscules arrondis, rougeâtres, transparents, mesurant de 0,5 à 5 Mu. La coloration apparaît et disparaît selon le jeu de la vis micrométrique. Au grossissement de 1500 fois apparaissent des germes de la putréfaction, gros bâtonnets, bacilles polymorphes, qui prennent plus ou moins bien le Gram. La fixation par la chaleur fait cristalliser le sel, ce qui rend l'examen du frotti coloré très difficile. L'examen d'un frotti frais, sans fixation ni coloration, est préférable. Les microbes se distinguent seulement par leurs contours; ils n'apparaissent pas colorés.

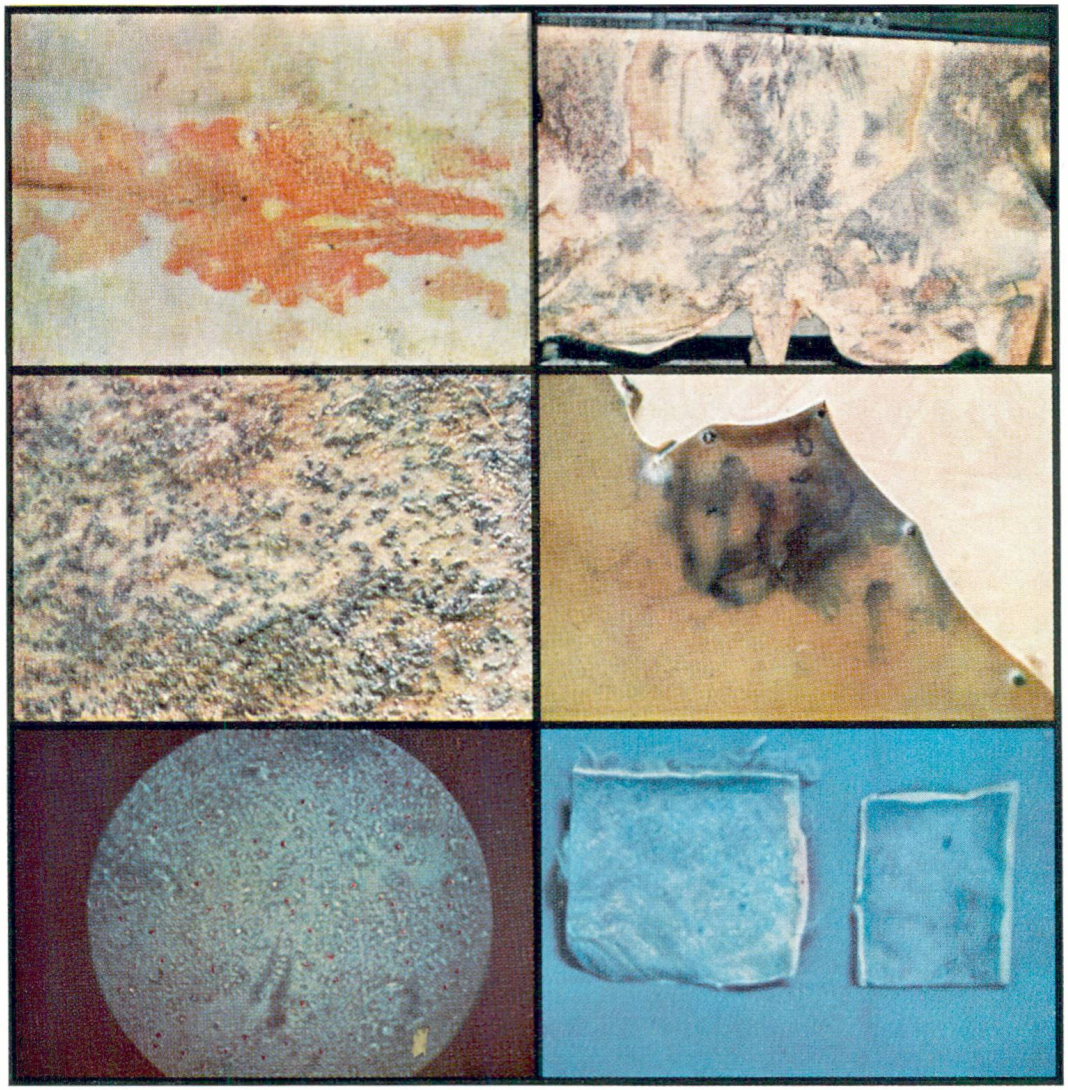

Fig. 1: Plage rouge et voile bleu diffus sur une peau de veau salée.

Fig. 2: Envahissement d'une peau de veau salée par des taches bleues.

Fig. 3: Le bleu des peaux salées photographié à 20 cm de distance.

Fig. 4: Peau de veau envahie de taches bleues, puis épilée à la chaux; la couleur bleue persiste du côté fleur et du côté chair.

Fig. 5: Nombreux corpuscules rosés qui pourraient être à l'origine des taches rouges (grossissement de 120 fois).

Fig. 6: Vue sous la lampe de Wood; à gauche, taches bleues; à droite, taches rouges.

Pour essayer de cultiver au laboratoire des microorganismes suspects de colorer les peaux, nous avons employé des milieux salés à différentes concentrations, jusqu'à saturation, en bouillon et gélose. Nous n'avons obtenu que des colonies non pigmentées et des germes très polymorphes. Des essais ont été effectués à 37°, à la température du laboratoire, à l'obscurité, à la lumière, sans plus de succès. La durée des cultures a été prolongée à plusieurs semaines; le desséchement de la gélose provoque la formation de cristaux de sel et le dépérissement des colonies.

Les essais en anaérobiose n'ont pas donné de résultats concluants.

En revanche, un morceau de peau, sur lequel le bleu commençait de croître, fut mis en solution saturée de sel dans une éprouvette. La croissance des taches bleues continua. Quelques taches rouges se formèrent au haut du morceau de peau, le plus proche du bouchon de coton. Cette expérience répétée deux fois, semble indiquer que la coloration rouge, pour se manifester, a besoin d'un milieu moins strictement anaérobie que le bleu.

Il est à noter que ces taches n'apparaissent que sur des cuirs pliés, empilés, toujours sur les surfaces qui n'ont contact ni avec l'air, ni avec la lumière. Il est permis de supposer que le rouge passe au bleu au moment où la réduction du milieu par les germes de la putréfaction crée une anaérobiose plus ou moins stricte.

Jusqu'ici, malgré plusieurs essais, il ne nous a pas été possible d'infecter une peau par contact avec une autre peau tachée de rouge et de bleu.

Les conditions prédisposant les peaux à être tachées de rouge ou de bleu paraissent être les suivantes:

1. L'humidité
2. La chaleur
3. L'obscurité
4. Le manque d'air
5. La malpropreté

Des directives ont été données aux employés de la Halle aux cuirs pour faire disparaître ces taches rouges et bleues:

1. Ayant constaté que la présence de ces taches était liée à l'échauffement des peaux lors de salages prématurés, alors que les peaux étaient insuffisamment refroidies après l'écorchage, nous avons conseillé:

a) de ne pas empiler les peaux après l'écorchage, avant le salage, mais de les étendre individuellement pour favoriser le refroidissement rapide, si possible dans un local réfrigéré de 0 à 4 degrès,

b) de ne saler les peaux que 6 heures après l'écorchage, une fois refroidies.

2. Ces taches semblent être liées à la putréfaction superficielle des peaux salées, provoquée par des germes halophiles, l'humidité favorisant la fermentation et la putréfaction. Les peaux ne doivent pas être jetées sur le sol dans les halles d'abattage, mais recueillies sur des véhicules ou dans des corbeilles métalliques, faites de tôle galvanisée (ou mieux encore en acier inoxydable), percées de trous réguliers. On les isole de cette façon de toute

humidité et des souillures. On n'insistera jamais assez sur une récolte hygienique des peaux auprès des bouchers et aussi auprès des agriculteurs pour qu'ils mettent une litière abandante sèche et propre à leurs veaux.

3. La température du local de salage et d'entreposage doit être aussi basse que possible (au-dessous de +8 degrès, une fois les cuirs salés); des locaux réfrigérés seraient souhaitables à tous points de vue, mais cela est actuellement irréalisable à l'échelle industrielle.

4. Les locaux d'entreposage et de salage doivent être ventilés et climatisés; le renouvellement de l'air est important: l'humidité du local doit être 75 à 80%.

5. La malpropreté des bêtes qui arrivent aux abattoirs, qui y stabulent, le nettoyage insuffisant des sols dans les halles d'abattage, sont des circonstances prédisposant à la pullulation des microbes de la putréfaction. Le traitement antiparasitaire et la désinfection des locaux d'entreposage des peaux soit de rigueur.

6. Des essais de luttes chimiques contre les agents du rouge et du bleu ont été tentés depuis 5 ans; l'emploi de sel naphtaliné à 2% a fait diminuer la proportion des peaux tachées, mais n'a pas entraîné la disparition totale de cette anomalie. D'autres essais sont en cours et les peaux sont actuellement traitées, à la Halle aux cuirs de Lausanne, par une solution d'hypochlorite et par du carbonate de soude à 2,5% en adjonction au sel naphtalisé; ce mélange de sels (de grain moyen, comparable à celui d'en grain de riz) est utilisé pour le salage à raison de 40 kg par 100 kg de peau.

Résumé

Les auteurs décrivent des taches rouges et bleues qui apparaissent sur des peaux salées entreposées. L'agent de ces colorations semble être un microorganisme sphérique, anaerobie, qui n'a pu être déterminé. Le traitement des peaux par un désinfectant et des mesures d'hygiène sont préconisées pour faire disparaître cette anomalie des peaux salées.

Zusammenfassung

Die Verfasser beschreiben rote und blaue Flecken, welche auf gesalzenen und gefalteten Häuten erscheinen. Ursache für diese Verfärbung scheint ein runder Anaerobier-Mikroorganismus zu sein, der nicht genau bestimmt werden konnte. Behandlung mit einem Desinfektionsmittel und hygienische Maßnahmen sind geeignet, solche Anomalien gesalzener Häute zu vermeiden.

Riassunto

Gli autori descrivono delle macchie rosse e azzurre che compaiono su pelli salate e piegate. Sembra che questa colorazione sia causata da un microorganismo rotondo e anaerobo che non si è potuto determinare in modo esatto. Il trattamento effettuato con un mezzo disinfettante e con misure igieniche è adatto per evitare tali anomalie nelle pelli salate.

Summary

The authors describe red and blue spots appearing on salted and folded hides. The cause seems to be an anaerobic microorganism not yet completely defined. Treatment with desinfectants is able to prevent such abnormities of salted skins.

Bibliographie

E. Julien: Essais de conservation des peaux salées. Documents et informations du Centre technique du cuir brut. Paris 1959. No 3. – Ch. Gastellu et J. Prévost: Etude bactériologique de défauts de conservation des peaux de veaux. Documents et informations du Centre technique du cuir brut. Paris 1958. No 2. – P. Chambard, Ch. Gastellu et I. Julien: Etudes concernant l'amélioration de la qualité de la peau brute. Les défauts de conservation des peaux salées. Documents et informations du Centre technique du cuir brut. Paris 1957. No 1. – G. Penso: Les produits de la pêche. Vigot. Paris 1953. – R. Benoit: Lésions constatées sur des cuirs de veaux. Sch. Archiv f. Tierheilkunde 1954. – F. Stather: Haut- und Lederfehler, Springer 1952. – R. Benoit: Utilisation des phénomènes de fluorescence en inspection des viandes. Schw. Archiv f. Tierheilkunde 1952.

Quelques considérations sur les cancers des voies respiratoires du chien[1]

Par Claude Jacquier, Méd. vét., Genève

Le cancer est une maladie qui préoccupe de plus en plus le monde médical. Malgré les progrès réalisés dans son dépistage, ses ravages semblent augmenter d'année en année.

Dans le régne animal, tous les animaux présentent des tumeurs bénignes ou malignes. Dans le monde vétérinaire, par exemple chez le cheval, les cancers des sinus maxillaires ne sont pas rares. Chez les bovidés, certaines papillomatoses cutanées n'envahissent-elles pas peu à peu l'ensemble de la mamelle, condamnant ainsi l'animal à l'abattage. Dans ce colloque, chez une race déterminée, la race canine, nous nous sommes proposés de présenter quelques aspects de cette maladie et de formuler quelques considérations sur les cancers touchant plus particulièrement les voies respiratoires. Qu'il me soit permis de remercier très vivement Monsieur le Professeur Rutishauser, directeur de l'Institut pathologique, dans les services duquel les vétérinaires genevois ont la chance de pouvoir faire examiner histologiquement n'importe quelle pièce anatomique. De même mes remerciements vont à Monsieur le Docteur André Lenoir, médecin-radiologue à Genève, auteur des radiographies que nous allons visionner ensemble.

---

[1] Conférence faite lors de l'Assemblée Annuelle de la Société des Vétérinaires Suisses, le 24 septembre 1960 à Genève.